

**SEANCE DU 26 MARS 2024**DATE DE CONVOCATION : 15 mars 2024

Le mardi 26 mars 2024 à 19 h 30, le Comité Syndical s'est réuni en séance ordinaire à la cantine de Gueutteville-les-Grès sous la présidence de Monsieur Johan HAUWEL, président.

NOMS - Prénoms	Communes	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
BILLIEZ Pierre-Luc	Cailleville	X			
BARDIN Pierre	Mesnil-Durdent	X			
BLOSSEVILLE Samuel	Manneville-es-Plains	X			
CHAPEAU Andgélিকা	Gueutteville-les-Grès		X		
CLERET Doriane	Pleine-Sève	X			
HAUWEL Johan	Manneville-es-Plains	X			
LEFRANCOIS Matthieu	Cailleville	X			
LEMESLE Sandrine	Gueutteville-les-Grès		X		
PETTA Violetta	Mesnil-Durdent			X	
TROMPE Arnaud	Pleine-Sève	X			
<b>TOTAL</b>		7	2	1	

*Secrétaire de séance* : M. BILLIEZ Pierre-Luc

**ORDRE DU JOUR**

1. Compte de gestion 2023 ;
2. Compte administratif 2023 ;
3. Affectation du résultat ;
4. Participation financière 2024 des Communes ;
5. Travaux d'investissement 2024
6. Budget primitif 2024 + autorisation virements de crédits (taux fongibilité des crédits) ;
7. Questions diverses.

**1 – COMPTE DE GESTION 2023***Délibération n° 1/2024*

M. le Président expose aux membres du Comité Syndical que le compte de gestion est établi par M. Lionel LE GALL, et successeurs, à la clôture de l'exercice.

M. le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

**2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023***Délibération n° 2/2024*

Monsieur le Président quitte l'assemblée pour le vote du compte administratif.

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	15 785,60
	Réalisé :	4 080,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	15 785,60
	Réalisé :	15 786,55
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	224 589,74
	Réalisé :	204 903,63
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	224 589,74
	Réalisé :	229 371,50
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	11 706,55
Fonctionnement :	24 467,87
Résultat global :	36 174,42

**3 – AFFECTATION DES RESULTATS 2023***Délibération n° 3/2024*

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de M. Johan HAUWEL, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	5 509,63
- un excédent reporté de :	18 958,24
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	24 467,87
- un excédent d'investissement de :	11 706,55
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	11 706,55

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	24 467,87
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	24 467,87
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	11 706,55

**4 – PARTICIPATION FINANCIERE 2024 DES COMMUNES***Délibération n° 4/2024*

Considérant la somme de 168 816,00 € nécessaire pour équilibrer le budget primitif 2024,

Considérant la population totale légale au 01/01/2024 des 5 communes adhérentes au SIVOS de Gueutteville-les-Grès :

Communes	Nre hbts /2023	Participation 2023	Nre hbts /2024	Participation 2024	Acompte 2024	Solde dû/2024
Cailleville	264	38 412,00 €	259	39 893,56 €	9 603,00 €	30 290,56 €
Gueutteville-les-Grès	377	54 853,50 €	372	57 298,86 €	13 713,38 €	43 585,49 €
Manneville-es-Plains	315	45 832,50 €	319	49 135,31 €	11 458,13 €	37 677,19 €
Mesnil-Durdent	20	2 910,00 €	19	2 926,55 €	727,50 €	2 199,05 €
Pleine-Sève	129	18 769,50 €	127	19 561,71 €	4 692,38 €	14 869,33 €
<b>TOTAL</b>	<b>1105</b>	<b>160 777,50 €</b>	<b>1096</b>	<b>168 816,00 €</b>	<b>40 194,38 €</b>	<b>128 621,63 €</b>

**Soit une participation financière de 154,0292 € par habitant.**

Monsieur le Président demande aux conseillers syndicaux de se prononcer sur la participation financière 2023 des communes adhérentes au SIVOS.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- Décide de fixer la participation financière 2024 des communes à 154,0292 € par habitant selon le tableau ci-dessus.

**5 – TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2024***Délibération n° 5/2024*

Sur proposition de Monsieur le Président et,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- Décide de déterminer les travaux d'investissement ci-dessous :

Article 2158-30 Achat d'une machine à laver séchante	1 500,00 €
Article 2132-32 Travaux de réfection du couloir/école primaire	5 000,00 €
Article 2135-36 Remplacement de la chaudière	5 740,55 €

**6 - BUDGET PRIMITIF 2024***Délibération n° 6/2024*

Monsieur le Président présente le budget primitif 2024 qui s'équilibre en dépenses et recettes pour la section de fonctionnement, et en équilibre pour la section d'investissement :

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

FONCTIONNEMENT : 239 836,87 €

INVESTISSEMENT : 12 240,55 €

Monsieur le Président demande aux conseillers syndicaux de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- Approuve le Budget Primitif 2024 ;
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

### **7 – QUESTIONS DIVERSES**

#### **Subvention à la Coopérative Scolaire :**

*Délibération n° 7/2024*

Sur proposition de Monsieur le Président et,

Après en avoir délibéré, le comité syndical, par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- Décide de verser une subvention à la coopérative scolaire de 5 700,00 € pour l'année 2024 pour compenser la réduction de la subvention versée en 2023.
- Décide de régler la dépense sur l'article 6574 du BP 2024.
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires.

#### **1<sup>er</sup> trimestre 2024**

- Mise en place d'un nom de domaine (sivos-glg.fr) dans le but de protéger nos données (RGPD et sur les conseils du CDG et de la gendarmerie) – cela évite l'utilisation d'une adresse d'un fournisseur tiers tel qu'Orange ou anciennement Wanadoo, Hotmail, Free...
- Nouvelle adresse email du SIVOS : [contact@sivos-glg.fr](mailto:contact@sivos-glg.fr)
- Toutes les informations liées au SIVOS sont rassemblées sur le site web [www.sivos-glg.fr](http://www.sivos-glg.fr) (lié avec l'application TOUTEMONANNEE déjà utilisée par les parents)
- Publications hebdomadaires des menus / rappel pour réception des plannings mensuels / CR du comité syndical
- Ouverture des inscriptions pour l'année scolaire 2024/2025
- Le jeudi de 16h30 à 18h00 (du 7 au 28 mars 2024) à la mairie de GLG ou sur rendez-vous (Tél. 02.35.97.05.51)
- Reprise du dossier GROUPAMA concernant le sinistre en Maternelles (débordement des chéneaux) – 30 dalles du faux plafond endommagées seront remplacées le 17/04 par la société ECAUX-RENOV'
- Bris de glace GS/CP pris en charge – la vitre sera remplacée par la société BLANQUET.

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

- Aléa sur pompe de refoulement fosse toutes-eaux Maternelle/Cantine. Flotteur de niveau bloqué.
- Chauffe-eau du couloir CE/CM HS avec **risque de légionelles** – démontage et réfection du mur réalisé.
- Sécurisation des portails avec l’ajout de serrures.
- Mise en place de billets de comportement sur le temps du midi
- <https://ecolelesmarronniers.toutemonecole.fr/pages/7779471>
- Mise en place d’un fichier de suivi des travaux / réparations des locaux
- <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1pAsnpZrHJoD0XZKWFouIG4m5Z8RTmQnBQSI29OXhOvA/edit#gid=1278507020>
- Conseil d’école du 14/03 (DUERP – PPMS)
- Classe des CM problématique car **manque une sortie de secours**

A réaliser à court terme :

- Recrutement gestionnaire de cantine à réaliser (Retraite de Mme BOULIER fin Juillet 2024)
- Occupation des locaux de la mairie par le SIVOS : Le bureau de direction est désormais à l’étage. La salle des maîtres a été réinvestie par GLG pour le stockage des archives. Il n’y a donc plus d’espace bibliothèque et la musique ne peut plus être réalisée dans les locaux de la mairie. (Confirmé par M. LAMBION le 18/03) -> **alternatives à trouver**.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

HAUWEL Johan, Président	TROMPE Arnaud, 1 <sup>er</sup> vice-président	BILLIEZ Pierre-Luc 2 <sup>ème</sup> vice-président
BARDIN Pierre	BLOSSEVILLE Samuel	CHAPEAU Andgélika <i>Absente</i>
CLERET Doriane	LEFRANÇOIS Matthieu	LEMESLE Sandrine <i>Absente</i>
PETTA Violetta <i>Excusée</i>		